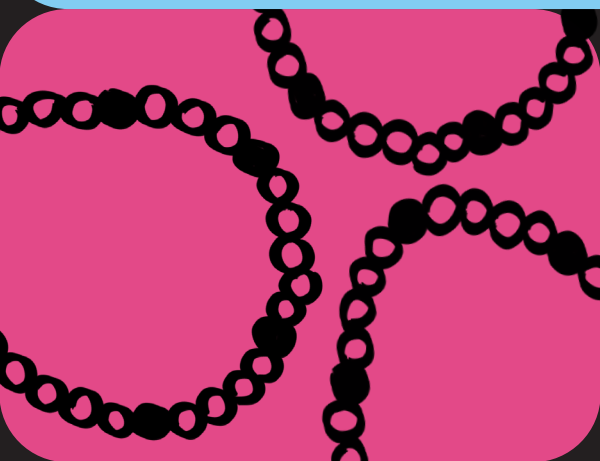


FRITIME – ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

FÉVRIER 2025 → JUIN 2025

Toutes les activités proposées sont gratuites !



BRACELETS DE PIERRE

QUAND ?

19 FÉVRIER
2025

13.30 → 16.30

OÙ ?

RUEYRES-ST-LAURENT

ÂGE

5 – 8 H

NOMBRE DE PLACES

8

INSCRIPTION



THÉÂTRE D'IMPRO

QUAND ?

26 MARS
2025

14.00 → 16.00

OÙ ?

SALLE MORA

ÂGE

5 – 8 H

NOMBRE DE PLACES

19

INSCRIPTION



ATELIER DÉCORATION DE PÂQUES

QUAND ?

09 AVRIL
2025

14.00 → 16.00

OÙ ?

BELFAUX

ÂGE

5 – 8 H

NOMBRE DE PLACES

10

INSCRIPTION



DÉCOUVERTE DU BOIS

QUAND ?

24 MAI
2025

13.00 → 16.30

OÙ ?

LENTIGNY

ÂGE

5 – 8 H

NOMBRE DE PLACES

12

INSCRIPTION





LE PIED TOTAL

QUAND ?

04 JUIN
2025

13.30 → 15.30

OÙ ?

MACONNENS

ÂGE

1 - 4 H

NOMBRE DE PLACES

20

INSCRIPTION



BALLADE EN ÂNE

QUAND ?

25 JUIN
2025

13.30 → 15.00

OÙ ?

VILLARSEL-LE-GIBLOUX

ÂGE

1 - 2 H

NOMBRE DE PLACES

10

QUAND ?

25 JUIN
2025

15.00 → 16.30

OÙ ?

VILLARSEL-LE-GIBLOUX

ÂGE

3 - 4 H

NOMBRE DE PLACES

10

INSCRIPTION



INSCRIPTION



POUR CETTE ACTIVITÉ, IL EST NÉCESSAIRE D'AVOIR
DES PARENTS ACCOMPAGNANTS.



CHARTRE

- Je m'engage à participer en entier aux activités auxquelles je m'inscris.
- Je m'engage à respecter les personnes qui encadreront les activités.
- Je me comporte avec fair-play.
- Je respecte chaque individu et traite toutes les personnes de manière égale, peu importe leur nationalité, sexe, âge, préférences ...
- J'adopte une attitude sociale juste et un comportement responsable envers l'environnement.
- Je m'oppose avec bienveillance à toute consommation de tabac, alcool ou drogues.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE LUNDI 16.12 À 17H

Scannez le QR-code d'une activité avec l'appareil photo de votre smartphone afin d'accéder au formulaire d'inscription. Merci de respecter les catégories d'âge lors de vos inscriptions.

Fritime La Brillaz décline toute responsabilité en cas de dommage occasionné par l'enfant lors d'une activité, à lui-même, à d'autres enfants, à des tiers ou à des objets. L'enfant doit être assuré contre les accidents et disposer d'une assurance responsabilité civile.

COMMUNE DE
LA BRILLAZ

